

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	13	Absents excusés :	1
Votants :	14	Pouvoirs :	1

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Caroline NENEZ, Maire.

Etaient présents : Caroline NENEZ, Maire, Michel LAVOLE, Marine LE MOUAL, Patrick PENFORNIS, Julie TARDIOLI, Christophe LE BRIS, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Mickaël LE DORVEN, Matthieu SYLVESTRE, Elisa CHAMPION.

Personnes excusées représentées : Marie ROLLAND a donné pouvoir à Marine LE MOUAL.

Matthieu SYLVESTRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2026-07-15 : : LECTURE DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 30 MARS 2026 (DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE)

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du 26 mai 2020 confiant au Maire certaines attributions de sa compétence, il a été rendu compte des décisions prises par Monsieur le Maire depuis le 30 mars 2026 :

- Attribution de concession au cimetière : Monique LE DREFF – n°431 – 30 ans – 667 €
- Attribution de concession au cimetière : Jean-Pierre LE ROUX – n°432 – 30 ans – 667 €
- Attribution de concession au cimetière : Loïc LE ROUX – n°433 – 30 ans – 127 €
- Batteur-mélangeur pour cuisine – 500 € HT – METRO
- Fournitures pour auvent de la buvette du foot – 1 807,30 € HT – Brajeul
- Bulletin municipal – 2 790 € HT – Imprimast
- Location d'un copieur pour l'école du Bel Air – 40,56 € HT/mois – Konica Minolta
- Achat de chaises et tables pour salles polyvalentes – 1 343,40 € HT – Altrad Mefran
- Réparation de la charpente de la buvette du lac – 5 857,38 € HT – LT Charpente
- Travaux d'électricité au camping et à la buvette du lac – 2 062,48 € HT – LR Domotique
- Remplacement de batteries dans l'ascenseur de la bibliothèque – 425,93 € HT - OTIS
- Achat de 4 climatiseurs mobiles – 1 833 € HT – Proxi confort
- Location d'un robot de tonte – 478,66 € HT/trimestre – Husqvarna
- Remplacement d'une ampoule au stade de foot – 636 € HT – Morbihan Energies
- Remplacement d'un balast au stade de foot – 710 € HT – Morbihan Energies

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

Mme le Maire,
Mme Caroline NENEZ

